



Siège sociale :

45 Avenue de Bretagne

85250 Saint Fulgent

Tel : 06-64-13-97-17

Mail : president@rg65.fr

Internet : www.rg65.fr

Assemblée Générale du 11/10/2022

Compte rendu rédigé par : S GIBAUD le	
Le président, Stéphane GIBAUD	Membre du CA : Achille Chatin
	

Sommaire :

- Mot du Président
- Bilan Moral
- Bilan Financier
- Bilan International
- Bilan Technique
- Vote bureau
- Projet 2024

AG RG65France - 11/10/2022

participants à l'AG

Nom	Prénom
AUJOULAT	Louis
AUPIAIS	Valéry
BARBOTEAU	Thomas
BERNARD	Jacques
BERNARD	Jérôme
BEZZINA	Jean Pierre
BIDAUD	Antoine
BISSON	Gilles
BRES	Remi
BRIAND	Pascal
CHATIN	Achille
COHEN	Bertrand
CUNAT	Frédéric
DANTARD	Bernard
DELAGE	Patrick
DEMASSARD	Serge
DUBOIS	Dominique
FAYEMENDY	Olivier
FIQUET	Georges
FROMENT	Antoine
GAZET	Guy
GENARD	Hervé
GIBAUD	Stéphane
GUILLUY	Gérard
HAENEL	Roland
HAZARD	Michel
IPERT	Robert
LA CLAVIERE	Michel
LAMOTTE	Alain
LE COSQUER	Yann
LE TALLEC	Jean Michel
LEBRUMENT	Pascal
MALHAIRE	Sandra
OLIVIERI	Alain
PARIGOT	Dominique
PIEDNOEL	Didier
PREAULT	Serge

RAEVEL	Guy
ROSIER	Alain
ROSSIGNOL	Yannick
ROSSIGNOL	Erick
SCHUBERT	Eric
TOUREAU	Arnaud
VILMIN	Emmanuel
WILLEFERT	Nicolas

Avant de commencer l'assemblée générale, je souhaitais revenir sur un évènement tragique arrivé cet été, Marc Rosier, trésorier de l'association de classe nous a quitté. Passionné de voile radio commandé, il naviguait sur Antibes et sa région. Il n'avait pas hésité à rejoindre l'équipe de départ de l'association pour prendre la trésorerie qu'il gérait à merveille.

Marc était devenu un ami sur lequel je pouvais compter, il avait toujours le petit mot pour rire, pour détendre l'atmosphère, pour rappeler à l'ordre aussi.

Il était toujours volontaire pour aider quand l'association avait besoin.

Sa présence et sa bonne humeur vont beaucoup nous manquer.

Adieu l'ami



Mot du président :

2021 était l'année de création de l'association de classe avec pour point d'orgue le premier national de l'association organisé par le club d'Angoulême avec 42 skippers. Cette année, l'association avance et fédère autour du RG65, l'association de classe internationale a repris des couleurs aussi et a fait voter une MAJ des règles de classe.

Moment important pour l'association, elle confie l'organisation du National 2022 au SRA (Antibes). Grâce à l'appui et la mobilisation de l'asso, le national prend une tournure internationale et avec une très belle organisation du club, cet évènement est une totale réussite, merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour cet évènement.

Le RG65 fait son retour aussi à la FFMN avec le championnat de France et la coupe inter-ligue.

L'association avait aussi à cœur de re-développer le DF65, il devait passer par la création d'un circuit spécifique et aujourd'hui deux clubs ont répondu à l'appel (Marans et Taugon), nous espérons que ce circuit va faire des émules et se développer partout en France.

Nous reviendrons sur ces points dans le bilan moral

Avant de clôturer ce mot, je voulais revenir sur la gestion de l'association, si tout se passe bien pour la classe, la vie du CA a été plus compliquée. Nous avons commencé le projet à 5, mais nous ne sommes aujourd'hui plus que deux de l'équipe de départ. Même si Pascal Lebrument et Olivier Fayemendy ont été cooptés pour aider dans l'association, la majorité du travail repose sur deux personnes. L'appel à candidature a été fructueux, car 10 candidats se sont présentés et j'espère qu'ils arriveront à trouver un fonctionnement collectif pour répartir les charges de travail.

Je ne m'inclus pas dans ce groupe car je ne me représenterai pas, ces derniers mois ont été compliqués sur un plan personnel et j'en suis arrivé à la conclusion que je devais laisser vivre l'association et me consacrer à mes projets essentiels. La gestion de l'association n'a pas toujours été simple, il a fallu faire beaucoup de « politique » et gérer ceux qui n'ont pas compris qu'on pratique un loisir.

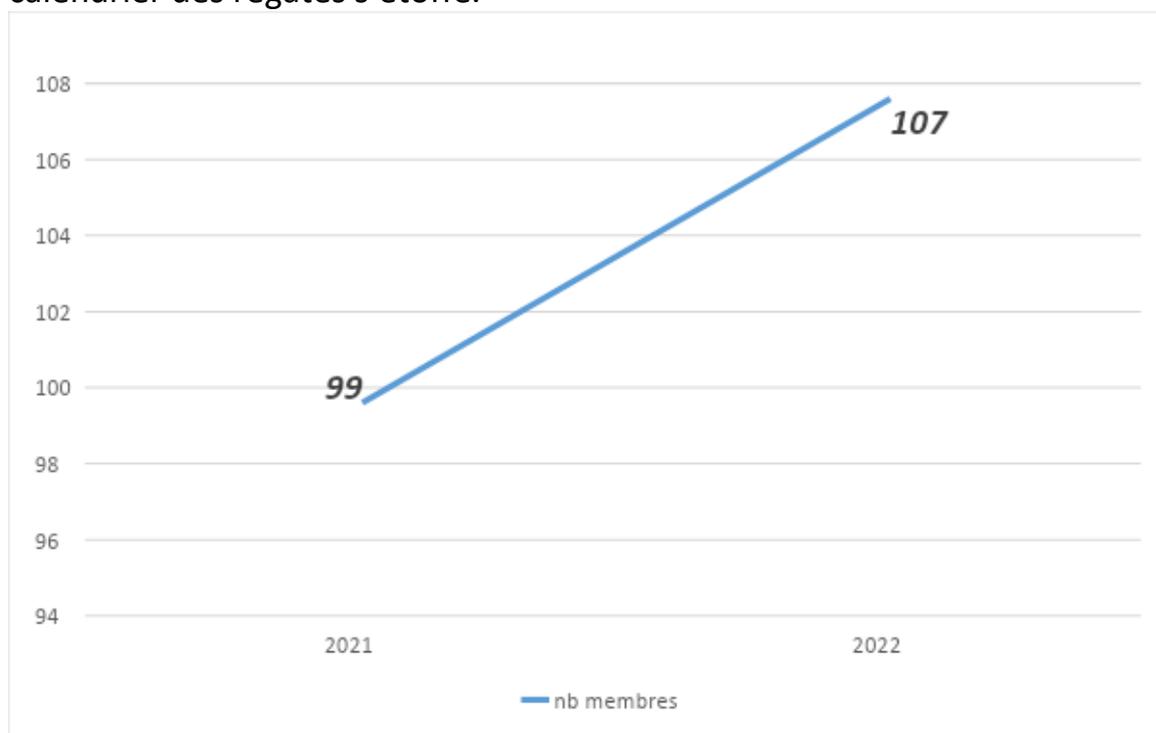
Je souhaite donc toute la réussite possible à la prochaine équipe pour son travail à venir et pour continuer à développer le RG65 en France.

Bilan Moral :

Février 2021 création de l'association, une nouvelle page s'écrit pour le RG65 qui était géré jusque-là par une seule personne (Antoine Froment) qui souhaitait passer la main à une structure associative. Une équipe de 5 skippers se met en place pour créer l'association.

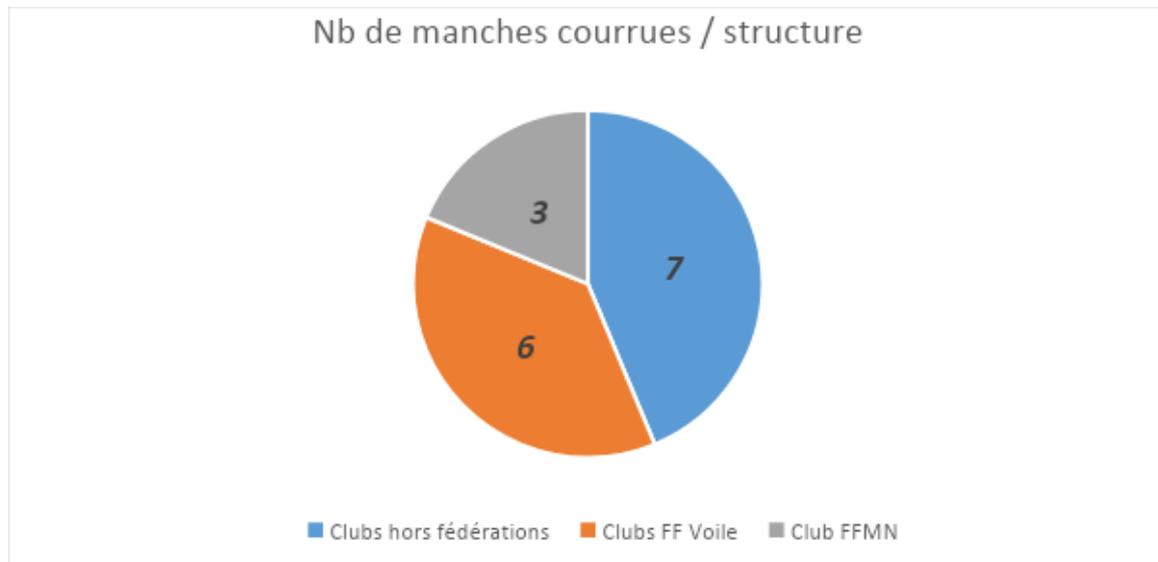
Nb membres :

Fin 2021, 99 membres inscrits pour une première année, c'est une réussite. Actuellement, l'association compte 107 membres, l'association progresse et le calendrier des régates s'étoffe.



Régates :

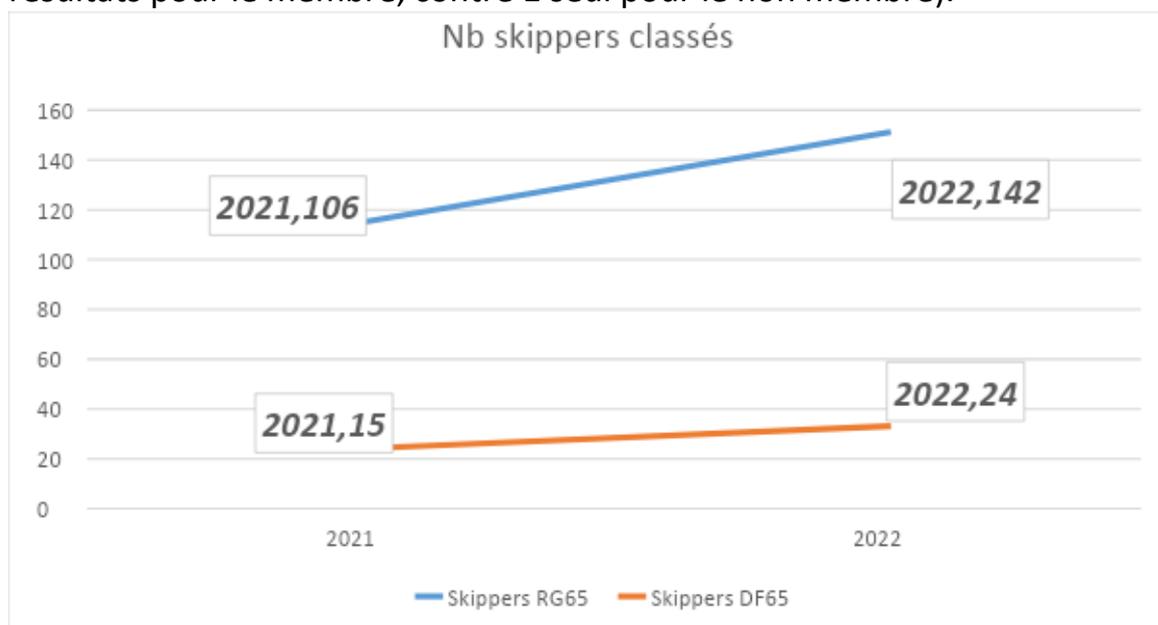
Suite aux années covid, les régates sont de nouveau programmées et les skippers reprennent le chemin des plans d'eau. 44 régates sont programmées en RG65 et 14 régates en DF65.



Skippers classés :

Le nombre de skippers classés augmente, en RG65, le nombre de skippers classés passe de 106 à 142 skippers, en DF65, on passe de 15 à 24 skippers.

Le nombre de skippers classés est supérieur au nombre de membre de l'asso, car le classement prend en compte tous les skippers RG65 qui ont participé à une régates en France, qu'ils soient membre ou non de l'association (6 meilleurs résultats pour le membre, contre 1 seul pour le non membre).



Comité technique :

Cette année l'asso a mis en place un comité technique avec l'arrivée de la nouvelle jauge éditée par l'asso internationale. Pour l'occasion Olivier Fayemendy et Pascal Le Brument nous ont rejoint pour aider Achille dans cette tâche.

Ils ont mis en place avec Marc les documents de jauge et leur gestion dans l'espace de travail de l'association. Merci à eux pour leur aide, un bilan y sera consacré plus bas.

Site internet :

Lors de la création de l'association, nous avons mis en place un nouveau site internet et un nouveau forum, nous sommes repartis de « 0 » pour avoir une base saine. Le site se met en place avec les compétences des membres du CA. Il faut des membres motivés pour le remplir et le faire vivre, cette tâche était aussi gérée par Marc Rosier principalement.

Il faudra que le nouveau CA se penche sur la question et consulte ses membres pour connaître leurs envies et souhaits.

Le forum vit doucement, je le trouve moins actif que l'ancien forum mais il y a du contenu qui passe.

Révision du Règlement sportif :

Le succès des membres étrangers présents nous pousse à chercher une solution pour inciter les membres de l'association à se rendre sur les compétitions type national dans les autres pays. Pour cela le CA révisé le règlement sportif afin de prendre en charge le meilleur résultat réalisé à l'étranger.

Paragraphe 4 actuel :

Le succès des membres étrangers présents nous pousse à chercher une solution pour inciter les membres de l'association à se rendre sur les compétitions type National dans les autres pays. Pour cela le CA révisé le règlement sportif afin de prendre en charge le meilleur résultat réalisé à l'étranger.

Adjonction au paragraphe 4 :

- Le meilleur résultat réalisé à l'étranger au coef de la compétition.

Vote de l'assemblée :

Pour : 40 Contre : 3 abstention : 1 pas voté : 1

Résolution validée

Sélection aux compétitions de grade 4 ou supérieur :

Devant le succès du national qui a fait carton plein avec 54 skippers. Il va être important pour le prochain CA de réfléchir à mettre des sélections en place pour décider du type de départage entre les skippers (accession sur classement national ?, premiers inscrits - premiers servis ? ...)

Bilan financier :

Bilan 2021 :

Recettes : 3104 €

- Inscriptions National Angoulême : 2297€
(l'asso a centralisée les inscriptions avant de verser au club organisateur)
- Inscription membres asso : 807 €

Dépenses : 2488.34 €

- Site internet OVH : 44.24 €
- Reversement national Angoulême : 2297 €
- Remboursement casquettes National : 147.10 €

Solde sur le compte courant au 31/12/2021 : **615.66 €**

Vote de l'assemblée pour le bilan financier :

Oui : 44 non : 0 abstention : Pas voté : 1

Bilan validé

Bilan 2022 en cours :

Le bilan sera clôturé le 31/12, pour info au 02/10 :

Sur le compte en banque : **753,74 €**

Recettes : - Uniquement les inscriptions à l'asso 10 €/Membre

Dépenses : - Site internet OVH :

- 40,34 € pour l'hébergement
- 9,58 € pour le nom de domaine
- 400 € pour l'organisation du National versé au club d'Antibes.

Pas d'autres dépenses programmées à ce jour.

Révision des cotisations 2022 :

L'inflation est galopante et les dépenses prévues par l'asso ne sont pas énormes, nous préconisons de rester à une cotisation de 10 euros par membre cette année.

Vote de la proposition :

Oui : 45 non : 0 abstention : 0

Résolution validée à l'unanimité

Bilan International :

Du renouveau côté international avec une nouvelle équipe qui a relancé l'association de classe internationale RG65. Beaucoup de travail est effectué avec la mise en place des statuts et d'une nouvelle version des règles de classe. Tout cela a été voté par toutes les associations de classe nationale ou auprès des secrétaires de classe affiliés à l'ACI RG65 (17 nations).

La dynamique est là et il y a même deux événements internationaux prévus en 2023, en Italie et au Brésil.

Bilan Technique :

L'ensemble des associations nationales de classe/secrétariats de classe membres de l'ACI ont approuvé à l'unanimité les règles de classes RG 65 2021 le 28/03/2022.

Celles-ci sont donc entrées en vigueur et s'imposent donc à l'ensemble des membres de l'association. Peu de changement, par rapport aux règles de 2014, mais une profonde réécriture du texte pour le rendre compatible avec l'ensemble des textes gérés par l'IRSA.

Cet exercice de style a aussi permis d'apporter des améliorations, issues pour certaines de la classe C65, tel que le gabarit de mesure, ou de clarifier certains points de la jauge mais aussi de formaliser ce qui se pratiquait déjà dans les faits. Achille Chatin qui s'est dépensé corps et âme sur l'écriture des nouvelles règles de classe au niveau international, a repris naturellement l'animation du comité technique national au sein du bureau.

A ce titre, il a ouvert une consultation pour que tout un chacun puisse devenir mesureur de classe.

Les candidatures reçues, couplées à l'équipe des mesureurs VRC FFV, vont permettre à l'association de disposer d'un réseau de mesureurs de classe présents sur l'ensemble du territoire national au plus près des pratiquants.

En parallèle, il a demandé à Olivier Fayemendy de le rejoindre pour s'occuper de remettre en place la gestion des numéros de coques et des certificats de bateaux qui en découlent.

Cette disposition existait déjà en France, Antoine FROMENT gérait le fichier central, dont nous avons repris la base.

Nous avons donc relancé depuis le début de l'été la certification des bateaux, dans un premier temps pour le national 2022, et par la suite pour les régates des niveaux inférieurs.

Cette certification repose à la fois sur une équipe de mesureurs de classe et de mesureurs FFV mais aussi sur l'auto certification (pour les régates inférieures au National).

Cette dernière notion a été rendue possible grâce au travail de synthèse de feu notre regretté Marc Rosier qui a mis en place un guide de mesures des voiles disponible sur le site, afin que chacun puisse s'approprier cette technique, avec les bons outils et les bonnes règles.

Ainsi les numéros de coque attribués, le sont par ordre d'arrivée des demandes et dans une suite logique, à la seule discrétion de l'officier en charge de l'attribution de ces numéros. Il n'est donc pas possible pour un skipper ou un mesureur de solliciter tel ou tel numéro comme cela peut être le cas pour les numéros de voiles.

L'ensemble des documents à transmettre doivent l'être dans l'idéal au format PDF ou images. Ceci afin que les mises en page des documents restent figées d'un ordinateur à l'autre.

Depuis la mise en place nous avons certifiés 24 bateaux et attribué autant de numéro de coque soit, en 4 mois, autant que ce qui avait été attribué par Antoine. Nous en sommes donc à 50 bateaux certifiés conformes aux règles de classe.

Cette démarche qui peut paraître laborieuse pour certains voire inutile a plusieurs objectifs :

- Assurer l'intégrité et l'équité des compétitions futures,
- Diminuer le temps de contrôles des bateaux avant les épreuves,
- Assurer un suivi et créer une base de données de l'ensemble des bateaux,
- Sécuriser et favoriser les mutations des bateaux

La prochaine étape sera de constituer un collège d'experts pour constituer le comité technique et pour former les mesureurs classe, tout en développant et étendant la certification des bateaux pour les régates de niveau inférieur.

Le comité technique aura aussi pour missions de veiller à l'application des règles de classes tant sur le forum que sur les plans d'eau, d'aider les skippers mais aussi, si nécessaire, de faire remonter via le bureau, les propositions d'évolutions pertinentes des règles de classes qui pourraient être soumises à l'examen de l'ACI.

Election du nouveau Conseil d'administration :

10 candidats sont déclarés pour le vote

- Le CA peut être composé de 9 membres maxi.
- le vote aura lieu suite à cette AG et sera ouvert pour une durée de XXX jours.
- les 9 candidats avec le plus grand nombre de votes participeront au CA.
- Le CA se réunira par voie électronique pour élire le bureau de l'association.

Liste des candidats :

- Olivier Fayemendy : Bordeaux (33)
- Yann le Cosquer : Montville (76)
- Pascal Briand : Flamanville (50)
- Pascal Carreley : Flamanville (50)
- Jean Michel Le Tallec : Trignac (44)
- Guy Raevel : Trignac (44)
- Achille Chatin : Bordeaux (33)
- Pascal Lebrument : Saint Brieuc (22)
- Jean Pierre Bezzina : Beaulieu sur Mer (06)
- Bertrand Cohen : Beaulieu sur Mer (06)

Les votes ont été fait à bulletin secret, un seul vote a été refusé car non conforme au bulletin de vote.

Election des candidats, résultat par ordre des voix:

- Olivier Fayemendy : 37 voix, élu
- Achille Chatin : 37 voix, élu
- Jean Pierre Bezzina : 37 voix, élu
- Yann le Cosquer : 34 voix, élu
- Pascal Lebrument : 34 voix, élu
- Bertrand Cohen : 34 voix, élu
- Pascal Briand : 33 voix, élu
- Pascal Carreley : 31 voix, élu
- Jean Michel Le Tallec : 31 voix, élu
- Guy Raevel : 30 voix, non élu

Election des membres du bureau :

Suite à deux réunions du Conseil d'administration, Jean Michel Le Tallec n'a pas souhaité continuer l'aventure et a présenté sa démission. Le bureau a été élu et les tâches ont été réparties, voir ci-dessous (6 membres du CA présents pour le vote):

Président : Achille Chatin (vote : 5 pour - 1 contre)

Trésorier : Jean Pierre Bezzina (Vote à l'unanimité)

secrétaire : Olivier Fayemendy (vote : 5 pour - 1 contre)

Classement : Pascal Lebrument + ??

Calendrier : Pascal Lebrument et Pascal Briand

commission technique : Pascal Lebrument, Achille Chatin, Bertrand Cohen, Olivier Fayemendy

Certificat bateau et voile : Olivier Fayemendy + ??

communication : en cours

webmaster : en cours

représentant Paca - référant aide aux organisations d'épreuves (Paca et toute la France) : Bertrand Cohen

Représentant Grand Ouest- Normandie : Yann Le Cosquer

Représentant Sud-Ouest : Achille Chatin

Représentant Grand-Est : en cours

Projet 2023 :

- National RG65 2023 organisé par le club de Vannes à Bain de Bretagne
 - Nous travaillons avec eux pour l'organisation et reviendrons vers vous pour plus de renseignements.
- Pas d'autres projets dans les tuyaux mais ils viendront en fonction du nouveau conseil d'administration.

Fin de l'assemblée générale